

École des Hautes Études en Sciences Sociales
Mention Histoire

Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg
Historisches Seminar

MASTER FRANCO-ALLEMAND ET DOCTORAT EN SCIENCES SOCIALES MENTION HISTOIRE

de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (Mention Histoire)
et du Historisches Seminar de la Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg

Double diplôme labellisé par l'Université franco-allemande (UFA)



Université
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule

Brochure de présentation

Année universitaire 2019/2020

École des Hautes Études en Sciences Sociales
Master Histoire
54 bd Raspail
75006 Paris
France

Universität Heidelberg
Historisches Seminar
Grabengasse 3-5
69117 Heidelberg
Deutschland

www.ehess.fr/fr/master-histoire

www.historisches-seminar.uni-hd.de

www.paris-heidelberg.eu

TABLE DES MATIERES

Contacts	3
Période de candidature pour le programme de Master	4
Calendrier de l'année universitaire 2019/2020	5
Les deux institutions	6
Le Master franco-allemand d'Histoire	7
Admission et inscription	9
EHES et Heidelberg : Admission	9
Inscription à l'EHESS.....	10
Inscription à l'Université d'Heidelberg.....	11
L'Université franco-allemande.....	13
Inscription auprès de l'UFA	13
Financement par l'UFA.....	13
Accueil des étudiant-e-s.....	15
La scolarité du Master franco-allemand	16
Principes généraux.....	16
1 ^{er} cas	17
2 ^e cas	19
Les rencontres spécifiques au Double diplôme franco-allemand	20
Le mémoire de Master et la soutenance	21
Réception des Diplômes.....	22
Tableau de conversion des notes.....	22
Le programme doctoral (PhD-Track).....	23
Conditions d'admission	23
Candidature.....	23
Inscriptions.....	23
Cotutelle de thèse	24
Déroulement du programme doctoral.....	25
Ateliers	25
Financement par l'UFA.....	25
Fin de la thèse	25
Informations pratiques	27
Logement à Paris.....	27
Logement à Heidelberg.....	27
Cours de langue à l'EHESS	27
Cours de langue à Heidelberg	28
Sécurité sociale	28
L'Association des anciens et amis du programme	28

Cette brochure sera régulièrement actualisée. Il est possible de télécharger la version à jour en français et en allemand sur le site de notre cursus : ⇒ paris-heidelberg.eu/downloads/

Fin de rédaction de cette brochure : 24 octobre 2019 FR

CONTACTS

Site commun du Master franco-allemand et du programme doctoral :

www.paris-heidelberg.eu

Équipe scientifique et pédagogique à l'EHESS

Sylvie Steinberg (responsable du programme) :

sylvie.steinberg@ehess.fr

Nicolas Barreyre (responsable adjoint de la mention histoire):

Nicolas.barreyre@ehess.fr

Julien Blanc (responsable adjoint du programme) :

julien.blanc@ehess.fr

Emmanuel Saint-Fuscien (responsable adjoint du programme) :

emmanuel.saint-fuscien@ehess.fr

Antonin Dubois (enseignant responsable de l'orientation et du séminaire franco-allemand) : antonin.dubois@ehess.fr

Voir : ⇒ ehess.fr/fr/master-histoire

Équipe administrative à l'EHESS (reconnue par l'UFA)

Sylvie Steinberg (responsable scientifique)

Marie Calvary (responsable administrative)

54 bd Raspail 75006 Paris Paris, bureau A802 - Tel. 01 49 54 25 55

marie.calvary@ehess.fr

Réception du lundi au vendredi de 14h à 16h

Équipe scientifique, pédagogique et administrative à Heidelberg

Prof. Dr. Sven Externbrink (responsable du programme) :

sven.externbrink@zegk.uni-heidelberg.de

Sebastian Schütte (coordinateur pour le programme de Master) :

sebastian.schuette@zegk.uni-heidelberg.de

Florian Pfeiffer (coordinateur pour le doctorat) :

florian.pfeiffer@zegk.uni-heidelberg.de

⇒ uni-heidelberg.de/studium/interesse/faecher/geschichtswissenschaften.html

Le Conseil pédagogique du programme franco-allemand est formé du conseil pédagogique de la Mention Histoire (Spécialité Histoire & Civilisations) de l'EHESS et des enseignants du département d'Histoire de l'Université d'Heidelberg.

PERIODE DE CANDIDATURE POUR LE PROGRAMME DE MASTER

Attention ! Même s'il est officiellement possible de candidater à l'Université d'Heidelberg (pour les candidats de nationalité allemande) et à l'EHESS jusqu'au 15 juillet, il est fortement conseillé de postuler avant le 15 juin, du fait des délais pour pouvoir candidater aux cours de langue et/ou pour obtenir une chambre en cité universitaire à Heidelberg ou à la Maison H. Heine (Cité internationale universitaire) à Paris. Pour des informations plus détaillées, cf. p. 27 et suivantes.

Année universitaire 2019/2020

Calendrier des demandes d'admission en M1 à l'EHESS (comme établissement d'origine)

- **Du 1er mars au 15 juillet 2019** : dépôt et sélection des demandes d'admission (contact : andreas.guidi@ehess.fr)
- **Du 15 mai au 5 octobre 2019** : demande d'admission à l'EHESS et inscription via eCandidat, sur : ehess.fr/fr/admissions-inscriptions

A l'Université de Heidelberg

- Pour les candidat-e-s de **nationalité allemande** : période de candidature du 1er avril au 15 juillet.

La candidature est à envoyer directement à M. le Prof. Dr. Sven Externbrink, sven.externbrink@uni-heidelberg.de. L'examen de la candidature a lieu dans un délai court après la fin de la période de candidature par les responsables du Master à l'Université d'Heidelberg, qui soumettent ensuite les candidatures aux responsables à l'EHESS. La réponse à la candidature intervient dans la foulée.

- Pour les candidat-e-s de **nationalité autre qu'allemande** : période de candidature jusqu'au 15 juin.

La candidature doit être envoyée directement à M. le Prof. Dr. Sven Externbrink, Historisches Seminar der Universität Heidelberg, sven.externbrink@zegk.uni-heidelberg.de. De plus, il est nécessaire de télécharger et de remplir le formulaire d'acceptation via le lien indiqué ci-dessous. Les candidatures seront transmises à l'Akademisches Auslandsamt qui soumettra au dossier un premier examen. De ce fait, les réponses peuvent éventuellement n'être envoyées qu'après le 15 juillet. Formulaire d'acceptation : uni-heidelberg.de/studium/interesse/bewerbung/konsekutiv_modal.html (⇒ „Zugang für internationale Staatsangehörige“ ⇒ Antrag auf Zulassung)

Pour les candidats admis dans les 2 établissements partenaires : avant le 15 septembre 2019 : pré-inscription en ligne sur le site internet de l'Université franco-allemande (cf. p. 13), via : ⇒ <https://www.dfh-ufa.org/fr/etudiants/inscription-en-ligne/aperçu/>

CALENDRIER DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2019/2020

Calendrier prévisionnel 2019/2020 (EHESS)

du 7 au 11 octobre 2019 :	Semaine de rentrée EHESS, avec présentation institutionnelle ainsi que des activités scientifiques, culturelles, ateliers sur les trois sites du boulevard Raspail (54, 96 et 105) et au Campus Condorcet (Aubervilliers, M° Front populaire)
17 octobre 2019	Journée de rentrée des M1/M2 de la mention Histoire Salles 7 et 8, 105 bd Raspail, 75006 Paris Présence obligatoire de tous les M1 et M2. Programme : accueil des étudiants le matin et organisation d'ateliers sur la professionnalisation l'après-midi
Semaine du 4-novembre 2019	Début des séminaires 2019-2020
Mi-mars (S1) et juin (S2)	Évaluations et examens de M1
Mars (S3) et juin/septembre (S4)	Évaluations et jury d'examen de M2

Calendrier prévisionnel 2019/2020 (Heidelberg)

En septembre	Possibilité de suivre des cours de langue de l'Internationalen Studienzentrums ISZ Heidelberg <i>Les dates ne sont pas encore connues, en 2017 le cours a eu lieu du 6 au 29 septembre. En cas d'intérêt, veuillez contacter Aaron Jochim.</i>
8-12 oct. (date encore à définir)	Journée de rentrée des étudiant-e-s du Master franco-allemand Historisches Seminar, bureau 229, chez M. Externbrink
Jusqu'au 13 octobre 2019	Période d'inscription
14 octobre 2019	Début des cours du semestre d'hiver 2019/2020
23 décembre – 6 janvier 2020	Vacances d'hiver
31 janvier 2020 au plus tard	Inscription pour le mémoire de Master (uniquement pour les M2 ayant Heidelberg comme institution principale)
8 février 2020	Fin des cours du semestre d'hiver 2019/2020
20 avril 2020	Début des cours du semestre d'été 2020
1er août 2020	Fin des cours du semestre d'été 2020

LES DEUX INSTITUTIONS

L'Université d'Heidelberg, fondée en 1386, est la plus ancienne université d'Allemagne. Le Historisches Seminar a officiellement célébré en 2015 son 125e anniversaire, bien que la première chaire d'histoire à Heidelberg remonte au début du XIXe siècle. Depuis 2004, le Historisches Seminar fait partie du Centre des sciences historiques et culturelles européennes (Zentrum für Europäische Geschichts- und Kulturwissenschaften, ZEGK), en coopération avec les instituts/séminaires d'Histoire de l'art, de Musicologie et de Science de la religion. Le Séminaire d'Histoire ancienne et d'épigraphie est quant à lui rattaché au Centre des Sciences de l'antiquité (Zentrum für Altertumswissenschaften), mais est fortement lié dans le domaine de l'enseignement avec le Historisches Seminar, tout comme l'Institut d'Asie du Sud (Heidelberger Südasien-Institut, SAI). Avec un ensemble d'autres instituts, le Historisches Seminar fait partie de la Faculté de Philosophie (Philosophische Fakultät), qui possède le droit de délivrer le titre de docteur et de faire passer les examens d'État. Le Historisches Seminar est composé de différentes chaires : trois chaires d'Histoire médiévale et régionale ; quatre chaires d'Histoire moderne, contemporaine ou du temps présent, ainsi qu'une chaire d'Histoire sociale et économique, une d'Histoire américaine et une d'Histoire de l'Europe de l'Est. Le Historisches Seminar travaille en proche collaboration également avec l'École d'Études juives (Hochschule für Jüdische Studien) et participe de manière intensive à deux institutions essentielles de la recherche transdisciplinaire : le cluster d'excellence « Asia and Europe in a global context » et le SFB 933 « Materiale Textkulturen ».

L'École des hautes études en sciences sociales, présidée depuis 2017 par l'historien Christophe Prochasson, est issue de la VI^e section de l'École pratique des hautes études, créée en 1947 sous l'égide de Lucien Febvre. Elle est l'héritière de trois décennies de construction des sciences sociales comme domaine épistémologique propre et comme aire d'échanges interdisciplinaires mobilisée par un objet commun : l'homme en société. Succédant à Fernand Braudel comme président de la VI^e section en 1972, Jacques Le Goff porte la création d'un établissement autonome : l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), qui voit le jour par décret le 25 janvier 1975. L'EHESS est un grand établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel. Elle forme des étudiant·e·s du monde entier à la recherche par la recherche (à partir du master) et propose des enseignements de haut niveau.

La Mention Histoire se déploie précisément vers ces deux axes principaux, grâce notamment au format d'enseignement du séminaire, un emprunt à la tradition allemande. La recherche repose sur l'activité de centres, de groupes, d'équipes, la plupart liés avec d'autres établissements de recherche comme le Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Le plus grand des laboratoires de l'EHESS en matière de recherche en histoire est le Centre de recherches historiques (CRH) qui regroupe près de 130 enseignants-chercheurs et chercheurs et accueille plusieurs centaines de doctorants.

LE MASTER FRANCO-ALLEMAND D'HISTOIRE

Principes : Le Master franco-allemand d'Histoire est un cursus intégré créé conjointement par la Mention Histoire de l'EHESS et le Historisches Seminar d'Heidelberg avec une orientation appuyée vers la recherche scientifique. Ses principales caractéristiques sont

- l'apprentissage de la recherche historique dans les deux langues française et allemande,
- la transmission de connaissances pointues dans les deux traditions culturelles et scientifiques,
- la liaison et l'harmonisation des traditions d'enseignement et de formation des deux pays,
- le développement d'un projet de recherche personnel sur deux ans aboutissant à la rédaction d'un mémoire de Master, co-encadré par un·e professeur·e dans chacune des deux institutions,
- une réflexion interdisciplinaire entre les sciences historiques et sociales,
- une orientation pratique via l'encouragement aux stages dans les deux pays,
- un double-diplôme (diplôme de chacune des deux institutions), couronné par un certificat d'excellence de l'Université franco-allemande (UFA),
- la possibilité, en cas de réussite du Master, de poursuivre en doctorat dans le cadre d'un programme doctoral binational, labellisé par l'UFA (PhD-Track).

Sélection : L'entrée dans le Master se fait sur dossier et entretien (cf. également p. 9). Un bon niveau, tant en connaissances et compétences historiques qu'en langues française et allemande est indispensable à la bonne réussite du cursus. Un Bachelor allemand avec une moyenne de 2,0 ou une Licence française avec une mention Bien feront partie des critères valorisant le dossier de candidature.

Le Master franco-allemand est orienté vers la recherche. Il est donc obligatoire de proposer un sujet de recherche, qui s'effectuera sur les deux ans, lors de la candidature. La première démarche à effectuer est de contacter le coordinateur et/ou Julien Blanc (pour les candidat·e·s souhaitant s'inscrire à l'EHESS comme « institution d'origine ») ou le responsable et le coordinateur du programme au Historisches Seminar (pour une candidature à Heidelberg). (Contacts : cf. p. 3 de cette brochure).

Modalités de mise en œuvre du cursus : Le cursus se caractérise notamment par un fort degré de flexibilité. Il s'agit d'offrir à l'étudiant·e la liberté de réaliser son projet d'étude en accord avec ses choix intellectuels et personnels tout en lui assurant un contact étroit avec les professeur·e·s et tuteurs·trices qui le suivront (cf. « Suivi individuel », p. suivante). Afin que les candidat·e·s tirent le plus grand profit de ce cursus binational avec autant d'autonomie que possible dans le cadre d'une formation de Master, il est prévu que :

les étudiant·e·s français·e·s et plus généralement tou·te·s celles et ceux choisissant l'EHESS comme « institution d'origine » viennent à Heidelberg lors de la première année (M1) pour y suivre les enseignements et séminaires de Master proposés en histoire et dans les disciplines apparentées, améliorer leurs connaissances linguistiques et enrichir leur conception de la recherche historique par une approche directe et personnelle des échanges interculturels auxquels ils seront confrontés dans le pays partenaire, et rentrent ensuite en M2 à Paris pour rédiger leur mémoire de Master dans leur langue maternelle. Ils observeront les modalités des examens finaux de l'EHESS.

Cependant, s'ils le souhaitent, les candidat·e·s au Master auront la **possibilité de planifier leur séjour à l'étranger lors de la deuxième année** selon leur sujet et thématique de recherche, les sources sur lesquelles ils souhaitent travailler, leur motivation professionnelle et leur projet de vie personnel. Cette décision résulte d'une discussion approfondie avec le tuteur ou la tutrice de l'étudiant·e et l'équipe enseignante franco-allemande responsable du diplôme.

Suivi individuel : Cette flexibilité du programme ne signifie pas pour autant que les étudiant·e·s seront laissé·e·s sans encadrement. Au contraire, chaque étudiant·e du Master franco-allemand sera suivi à la fois par son tuteur ou sa tutrice de l'institution d'origine et dans l'institution d'accueil. Ce suivi individuel a pour but de donner aux étudiant·e·s tous les moyens nécessaires pour devenir autonomes dans son institution d'accueil et pour profiter au mieux des ressources propres de cette dernière comme de celles du Master commun.

Compétences : La finalité de ce cursus commun de Master est donc de permettre à de futur·e·s jeunes chercheurs·euses, par le contact direct avec ces traditions et ces institutions, **d'acquérir une approche méthodologique propre aux différentes cultures disciplinaires nationales**, et bien sûr **d'approfondir leurs compétences linguistiques** dans les langues de la recherche. Dans un monde scientifique de plus en plus dominé par les modèles anglo-américains, il s'agira également de rappeler et de mettre en valeur les riches traditions, surtout dans le domaine historiographique, de la France et de l'Allemagne. Les étudiant·e·s apprennent ainsi à rédiger des textes scientifiques dans les deux langues et selon les règles spécifiques à observer dans les deux traditions scientifiques, tant dans la conception des thèmes que dans l'écriture elle-même. S'il possède de fortes spécificités, le cursus franco-allemand n'est pas pour autant une entité séparée. Au contraire, les étudiant·e·s sont intégré·e·s dans des séminaires communs avec les autres étudiant·e·s des deux institutions. Sur la base de leurs connaissances et compétences acquises lors des deux années de Master, ils pourront par la suite poursuivre une carrière scientifique internationale.

ADMISSION ET INSCRIPTION

Pour consulter la brochure et/ou la notice de la spécialité à l'EHESS :

⇒ ehess.fr/fr/master-histoire

EHESS et Heidelberg : Admission

La première étape de candidature consiste à prendre contact avec les responsables du Master franco-allemand de l'institution dans laquelle le/la candidat·e souhaite avoir son inscription « principale », dite « institution d'origine » (cf. p. 3 « Contacts »). Le choix de cette institution n'est pas prédéterminé par la nationalité ou la langue. Les étudiant·e-s français·es peuvent tout à fait choisir Heidelberg et les Allemands l'EHESS comme institution d'origine. Cependant, ce choix est fondamental, car les étudiant·e-s déterminent ainsi l'institution auprès de laquelle ils vont passer leurs examens finaux, y compris le mémoire de Master (et donc la langue de rédaction principale de ce dernier). Les candidat·e-s doivent en outre solliciter **un·e directeur·trice de recherche sur la base d'un projet de recherche**. Ils/Elles peuvent d'abord être reçus par l'enseignant orienteur-coordonateur du cursus à l'EHESS et à Heidelberg (cf. p. 3) pour les aider à formuler ce projet.

Une liste actuelle des enseignants chercheurs de l'EHESS se trouve sur le site de la Mention Histoire (⇒ ehess.fr/fr/master-histoire), celle de ceux (notamment professeur·e-s) d'Heidelberg se trouve via ⇒

uni-heidelberg.de/fakultaeten/philosophie/zegk/histsem/index.html („Mitglieder“)

Pour le procédé formel de candidature et d'admission à l'Université de Heidelberg, cf. p. 4.

Le dossier de candidature doit contenir :

- Une lettre de motivation,
- Un court projet rédigé (1 page) proposant les premières pistes de recherche qui seront développés au cours des deux années de Master,
- Un CV (1-2 pages),
- Une copie du baccalauréat et du diplôme universitaire obtenu (Licence, BA) ou au moins un relevé de notes prévisionnel,
- Des documents justifiant de bonnes voire d'excellentes connaissances linguistiques en français/allemand (par exemple : examen de langue niveau C1, Abibac, séjour d'études ou stage long),
- pour les étudiant·e-s allemand·e-s : une déclaration officielle de ne pas avoir perdu le droit d'être examiné en histoire.

Les principaux critères de sélection sont les suivants : construction d'un projet de recherche novateur ; motivation ; compétences linguistiques (notamment en français et en allemand) ; notes précédemment obtenues dans l'enseignement supérieur (Licence avec Mention Bien/Bachelor avec une moyenne de 2,0), premier diplôme en histoire ou un cursus similaire contenant un enseignement approfondi en sciences historiques (pour une candidature à Heidelberg : au moins 70 ECTS obtenus en histoire).

Il n'est en aucun cas obligatoire de proposer un sujet de recherche franco-allemand pour être accepté dans le Master.

En plus d'échanges par e-mail et/ou téléphone avec les différents responsables, une rencontre pourra avoir lieu selon les disponibilités et la période de candidature.

Les étudiants du cursus s'inscrivent à trois institutions : l'EHESS, l'Université d'Heidelberg et à l'Université franco-allemande (UFA).

Inscription à l'EHESS

Demande d'admission et inscription pédagogique :

En cas d'acceptation, au plus tard le 15 juillet, par les responsables du Master franco-allemand de l'EHESS et de l'Université d'Heidelberg, les candidat·e·s doivent **s'inscrire sur eCandidat sur le site de l'EHESS du 15 mai au 5 octobre 2018.**

Liste des pièces à joindre au dossier d'inscription pédagogique à l'EHESS :

Une lettre de motivation, en langue française et en langue allemande, adressée aux organisateurs du programme (Prof. Dr. Nikolas Jaspert à Heidelberg et Sylvie Steinberg à l'EHESS) ;

Un CV court (1-2 pages) ;

La copie d'un premier niveau de diplôme universitaire : Licence pour la France ou BA pour l'Allemagne (ou attestation de réussite de licence). Si le diplôme n'a pas encore été délivré, joindre dans un premier temps les relevés de notes disponibles ;

La copie de documents justifiant de bonnes voire d'excellentes connaissances linguistiques en français/allemand. Ces documents peuvent être de natures diverses : examen agréé de niveau B2 ou C1, attestations de séjours longs en Allemagne/France (études, stages, travail...). Si ces connaissances sont jugées insuffisantes mais que les autres compétences exigées sont validées, on demandera à l'étudiant·e de suivre un cours de langue afin qu'il améliore ses connaissances de la langue de l'institution partenaire.

Admission/inscription des étudiant·e·s

Le dossier de demande d'admission en M1 à l'EHESS doit être rempli en ligne sur eCandidat, **au plus tard le 5 octobre 2019 dernier délai.** *Tout dossier réceptionné après cette date ne sera pas pris en compte.*

Lorsque leur candidature au cursus franco-allemand est acceptée, les étudiant·e·s reçoivent par mail, du service de la scolarité, le dossier d'inscription administrative (à l'issue de laquelle leur sera délivrée notamment la carte d'étudiant et leur adresse e-mail de l'EHESS)

L'enregistrement du parcours de formation a lieu dans un second temps, en novembre/décembre.

Les droits d'inscription à l'EHESS sont annuels (du 1^{er} octobre au 30 septembre).

Les étudiant·e·s admis·es dans le cursus franco-allemand sont dispensé·e·s des droits d'inscription à l'université d'Heidelberg.

Les **droits d'inscription** sont fixés par arrêté ministériel, courant juillet. En 2019/2020, ils s'élèvent à 243 € pour le master et à 380 € pour le doctorat + 5.10 € de médecine préventive (obligatoire pour tous).

Important : Dans le cadre du plan Étudiants, la cotisation de **sécurité sociale** étudiante (217 euros) a été supprimée à la rentrée 2018 et remplacée par la **contribution « vie**

étudiante » (CVE, 90 euros) qui comprendra la contribution au FSDIE, les cotisations pour les activités sportives et culturelles et le droit de médecine préventive. L'étudiant devra s'acquitter de la CVE directement auprès du CROUS (<http://www.crous-paris.fr/>), avant de procéder à son inscription administrative.

La Sécurité sociale étudiante est supprimée à la rentrée 2019/20 et les étudiant·e·s dépendent désormais du régime général. Si vous étiez déjà inscrit·e dans l'enseignement supérieur français en 2018/19 votre rattachement à une mutuelle étudiante sera automatiquement basculé dans le régime général. S'il s'agit de votre première inscription, vous serez automatiquement inscrit au régime général avec votre inscription à l'EHESS et le paiement de la CVEC. Pour toutes les informations concernant la Sécurité sociale pour les étudiant·e·s, veuillez consulter la page suivante : <http://www.etudiant.gouv.fr/cid104942/la-securite-sociale.html>

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Service de la scolarité (fermé en août) : scolarite@ehess.fr

Le passage en M2 des étudiant·e·s ayant validé le premier niveau de Master à l'EHESS (et obtenu 60 ECTS) s'effectue selon une procédure d'inscription administrative allégée, en ligne.

Inscription à l'Université d'Heidelberg

Les étudiant·e·s qui choisissent l'Université d'Heidelberg comme « institution d'origine » doivent obligatoirement s'y inscrire durant les deux années de Master. Les étudiant·e·s ayant choisi l'EHESS comme institution d'origine ne doivent s'inscrire à l'Université d'Heidelberg que l'année où ils/elles y étudient.

Les étudiant·e·s de **nationalité allemande** s'inscrivent en ligne via ⇒ uni-heidelberg.de/studium/interesse/bewerbung/imma_ma.html. Le portail est ouvert entre août et mi-octobre. Le formulaire qui s'y trouve doit être rempli, imprimé et signé, puis envoyé avec la lettre d'acceptation (transmise par les responsables du programme lors de l'admission dans le Master) au secrétariat de l'administration universitaire (« *Studierendensekretariat der Universitätsverwaltung* »). Les frais d'études (« *Studienbeiträge* ») suivants doivent également être payés : **169,25€**. Le délai pour s'immatriculer sera probablement fixé pour le Wintersemester 2019/20 au 13 octobre 2019.

Pour les étudiant·e·s de **nationalité autre qu'allemande**, l'inscription est réalisée avec le coordinateur du programme de Master (cf. p. 3). Ce dernier communique aux étudiant·e·s le formulaire de demande d'inscription (Antrag auf Immatrikulation), ainsi que d'autres documents (voir les informations sur uni-heidelberg.de/studium/interesse/int_bewerbung/immatrik.html) et lui remettent ensuite. L'ensemble des documents sont ensuite transmis à l'*Akademische Auslandsamt*. Les étudiant·e·s ayant choisi **Heidelberg comme institution d'origine** doivent également joindre la lettre d'acceptation dans le programme.

Les étudiant·e·s ayant choisi **l'EHESS comme institution d'origine** doivent fournir leur certificat d'inscription à l'EHESS ou un justificatif. Ils/Elles n'ont **pas à payer les frais administratifs chaque semestre**. (Pour l'ensemble des frais, voir aussi : <https://www.uni-heidelberg.de/de/studium/studienorganisation/beitraege-und-gebuehren/studienbeitraege>.)

Attention : s'il est possible de fournir des photocopies des autres documents nécessaires, il est indispensable de présenter la **version originale de son Baccalauréat ou Abitur** et peut-être aussi la **version originale du premier diplôme** (Licence, Bachelor, etc.).

Chaque semestre après cette première inscription, les étudiant·e·s recevront un email de l'administration universitaire pour se réinscrire (« *Rückmeldung* ») et payer les frais semestriels. La réinscription s'effectue entre mi-janvier et mi-février obligatoirement ; passé ce délai la réinscription est soumise à une taxe de retard.

Attention : À partir du semestre d'hiver 2017/18, les étudiants dans les universités du Bade-Wurtemberg originaires de pays **hors Union Européenne et de l'Espace économique européen** devront s'acquitter de frais de scolarité de 1 500€ par semestre.

L'UNIVERSITE FRANCO-ALLEMANDE

Inscription auprès de l'UFA

Il est **indispensable** que tou-te-s les étudiant-e-s admis-e-s dans le Master remplissent le dossier d'inscription sur le site de l'Université franco-allemande **avant le 15 septembre** de chaque année. **En cas de non-inscription auprès de l'UFA, la bourse de mobilité ne pourra pas être versée.**

La première étape de cette inscription consiste en la sélection de votre **établissement d'origine**, c'est-à-dire l'institution où vous payez les frais d'inscription et dont vous dépendez principalement : École des hautes études en sciences sociales ou Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg.

Vous devez ensuite sélectionner le programme d'études suivant : « **U Heidelberg / EHESS Paris --- Sciences sociale, mention histoire --- grade de docteur** ». Le Master et le PhD-Track (programme doctoral) sont combinés en un seul programme : c'est ce qui explique l'absence de « grade de Master ». L'inscription en Master auprès de l'UFA comme auprès de l'EHESS et de l'Université d'Heidelberg n'oblige cependant en rien la poursuite en doctorat.

Après l'indication de l'établissement partenaire, vous devez remplir plusieurs informations personnelles (nom, prénoms, date de naissance, diplômes, etc.). Il est également demandé un « **N° d'immatriculation dans l'établissement d'origine** » : **il n'est cependant pas nécessaire d'être officiellement inscrit dans votre établissement d'origine et d'avoir votre carte d'étudiant pour vous inscrire auprès de l'UFA. Les responsables du Master vous communiqueront un « numéro de programme » général qui remplace ce numéro d'immatriculation.**

Les responsables du Master vérifieront chaque inscription et les valideront auprès de l'UFA. Après la première année de Master, il est à nouveau indispensable de **se réinscrire sur le site de l'UFA**, via un formulaire allégé (la réinscription est possible entre mai et septembre de chaque année). Pour les étudiant-e-s ayant passé leur première année de Master dans l'institution partenaire, un court rapport est obligatoirement à remplir afin de pouvoir se réinscrire. Les étudiant-e-s passant leur deuxième année de Master dans l'institution partenaire doivent également remplir ce rapport pour la bonne validation de leur diplôme. Ce rapport joue un grand rôle dans l'évaluation du Master par l'UFA.

Formulaire en français : ⇒ dfh-ufa.org/fr/etudiants/inscription-en-ligne/apercu/
en allemand : ⇒ dfh-ufa.org/studierende/einschreibung/uebersicht/

Financement par l'UFA

L'Université Franco-Allemande (UFA) finance le Master EHESS-Heidelberg comme cursus intégré. Elle décerne aux étudiant-e-s, en plus de leurs diplômes de chacune des deux institutions partenaires, un « Certificat d'excellence ».

Depuis la rentrée 2012/2013, l'UFA finance également le programme doctoral « PhD-Track » (cf. p. 23 pour une présentation détaillée).

Les étudiant-e-s du Master reçoivent **une bourse de mobilité de l'UFA d'un montant total de 3 000 euros** (300 euros par mois sur dix mois) **lors de leur séjour dans l'institution partenaire**. Le paiement de cette bourse de mobilité est effectué par le service financier

de chacune des deux institutions et est soumis à leur règlement respectif. À Heidelberg, le versement de cette aide financière est soumis à la signature par l'étudiant-e d'un contrat d'utilisation, par lequel les étudiant-e-s s'engagent à rendre les fonds obtenus à l'Université d'Heidelberg, et partant à l'UFA, en cas d'arrêt des études.

Pour le financement des travaux du programme, l'UFA met à disposition un fonds structurel de fonctionnement. Ces moyens peuvent par exemple servir à rembourser les frais de transport des étudiant-e-s pour les ateliers semestriels, des cours de langue et dans certains cas également des frais pour se rendre à des manifestations scientifiques. Ces financements sont faits par les services de l'institution d'origine.

Pour plus d'informations, contactez les responsables du programme (cf. p. 3).

ACCUEIL DES ETUDIANT·E·S

Les étudiant·e·s du Master franco-allemand sont pris en charge de manière individuelle et bénéficient dans chacune des deux institutions d'une attention toute particulière, également de la part du personnel non scientifique. Le bureau des coopérations internationales est également mis à contribution et le service des étudiants (le *Studierendenwerk*) peut aider les nouveaux arrivants entre autres à trouver un logement. À l'EHESS, le bureau des étudiants est également mobilisé.

Au début de chaque année universitaire, les étudiants sont accueillis dans les deux institutions par une journée d'introduction et d'orientation.

À Heidelberg, cette journée aura lieu pour la rentrée 2019/20 entre le 7 et 11 octobre (date encore à définir) dans le bureau de M. le Prof. Dr. Sven Externbrink, responsable du Master (Bureau 229 de l'Historisches Seminar). Les modalités et le déroulement du cursus seront présentés une nouvelle fois aux étudiant·e·s et cette journée permettra de clarifier d'éventuelles questions. À cette occasion, les contrats d'allocation de la bourse de mobilité seront signés. Tou·te·s les étudiant·e·s sont donc convié·e·s à y participer. De plus, il leur est demandé d'avoir choisi à cette date l'ensemble de leurs cours pour le Wintersemester, afin que le coordinateur puisse vérifier qu'ils correspondent bien à la maquette du Master. De même, il sera possible durant cette journée de réfléchir au choix des tuteurs·trices de mémoire à Heidelberg, choix qui doit être défini au moment de l'inscription en M1 pour les étudiants dont l'institution d'origine est l'EHESS. Durant le semestre, les étudiants peuvent contacter le coordinateur (cf. p. 3) s'ils ont des questions ou problèmes quelconques (notamment pour les documents ayant trait au traitement des notes obtenues dans les différents enseignements).

Attention : L'attribution des places dans les Haupt-/Oberseminare à Heidelberg par les professeurs commence **souvent immédiatement après la parution du Kommentiertes Vorlesungsverzeichnis (KVV)** qui est publié sur le site du Historisches Seminar à la mi-juillet pour le Wintersemester suivant et à la fin janvier pour le Sommersemester suivant. La demande de ces places limitées étant souvent très forte, il est conseillé de s'inscrire **le plus vite possible** après la parution du KVV dans le Haupt-/Oberseminar choisi en envoyant un email à l'adresse indiquée dans le KVV.

À l'EHESS une journée d'accueil de tou·te·s les étudiant·e·s de la Mention Histoire est organisée chaque année mi-octobre. À la rentrée 2019/20 elle se déroulera le 17 octobre 2019. Un enseignant coordinateur (cf. p. 3) est chargé à l'EHESS de conseiller les étudiant·e·s intéressé·e·s par le cursus, d'animer le séminaire franco-allemand de recherche (« Historiographie allemande ») et de fournir une aide individualisée aux étudiant·e·s.

LA SCOLARITE DU MASTER FRANCO-ALLEMAND

Principes généraux

Le cursus franco-allemand EHESS/Université d'Heidelberg se compose de deux niveaux, M1 et M2.

Étant donné que ce double Master recherche franco-allemand souhaite offrir la plus grande flexibilité possible à ses étudiant·e·s, ceux-ci bénéficieront de deux possibilités différentes pour effectuer leur cursus. **Il est cependant fortement conseillé de passer la première année dans l'institution partenaire.**

1^{er} cas : Les étudiant·e·s (français·es et allemand·e·s) choisissent de passer les deux premiers semestres (M1) à Paris/EHESS et les deux derniers (M2) à Heidelberg. Ils/Elles suivront alors les cours proposés dans le cadre du M1 à Paris et ceux proposés à Heidelberg en M2 avec un module conçu spécialement pour ce Master. Les étudiant·e·s rédigeront alors leur mémoire de fin de Master en Allemagne, mais ils/elles le rédigeront selon le règlement et dans la langue de leur institution d'origine, où le mémoire sera déposé.

2^e cas : Les étudiant·e·s (français·es et allemand·e·s) choisissent de passer les deux premiers semestres à Heidelberg et les deux derniers à Paris. Ils/Elles suivent d'abord les cours proposés au département d'histoire de Heidelberg pour une valeur de 60 crédits et sont ensuite intégré·e·s au cursus du M2 de l'EHESS. Les étudiant·e·s rédigeront alors leur mémoire de fin de Master en France, mais ils/elles le rédigeront selon le règlement et dans la langue de leur institution d'origine, où le mémoire sera déposé.

Attention, nouveauté à la rentrée 2019/20 à l'EHESS :

À partir de 2019/20 les étudiant·e·s devront choisir dès le M1 entre les parcours « Histoire et sciences sociales » et « Histoire du monde, histoire des mondes ».

Ces parcours sont présentés à l'adresse suivante : <https://www.ehess.fr/fr/vie-%C3%A9tudiante/parcours-p%C3%A9dagogique-master-histoire>

Il est également possible d'y télécharger les maquettes détaillées des parcours.

Pour les tableaux suivants :

HSS = parcours « Histoire et sciences sociales »

HMM = parcours « Histoire du monde, histoire des mondes »

1^{er} cas

M1 à l'EHESS = 60 ECTS	
1 ^{er} semestre	<ul style="list-style-type: none"> • Séminaire du tuteur (24h/6 ECTS) • Séminaire obligatoire de tronc commun de la mention : Méthodologie de la recherche en histoire (24h/6 ECTS) • Séminaire de tronc commun du parcours HMM ou HSS (24h/6 ECTS) • Séminaire d'initiation : séminaire d'historiographie allemande obligatoire (24h/6 ECTS) • Atelier spécialisé, langue ancienne, science auxiliaire ou outils numériques (24h/3 ECTS) • Atelier de langues étrangères : (24h/3 ECTS)
2 ^e semestre	<ul style="list-style-type: none"> • Séminaire du tuteur (24h/6 ECTS) : validé par le mémoire de M1 • Séminaire obligatoire de tronc commun de la mention : Méthodologie de la recherche en histoire (24h/6 ECTS) • Séminaire d'ouverture hors histoire d'initiation ou de recherche (24h/6 ECTS) • Séminaire d'initiation : séminaire d'historiographie allemande obligatoire (24h/6 ECTS) • Atelier spécialisé, langue ancienne, science auxiliaire ou outils numériques (24h/3 ECTS) • Stage (3 ECTS)
M2 à Heidelberg = 60 ECTS	
3 ^e semestre	<p>« Intensivmodul III » = 12 crédits Composé de : 1 séminaire principal (Oberseminar, 10 crédits, noté sur un travail écrit (<i>Hausarbeit</i>) d'une vingtaine de pages) + de l'atelier du Master franco-allemand du 3^e semestre (participation et présentation, 2 crédits, non noté)</p> <p>« Deutsch-französisches Studienmodul III » = 8 crédits. Composé : du séminaire de recherche franco-allemand (<i>Deutsch-französisches Kolloquium</i>, 4 crédits, non noté) + Préparation et participation au séminaire du tuteur/de la tutrice (4 crédits, exposé, noté sur la base d'un projet de recherche rédigé de 6 à 8 pages sur la conception du mémoire)</p> <p>« Vermittlungs- und Praxismodul » = 8 crédits. Composé : d'un séminaire (<i>Übung</i>) dans les domaines « <i>Medien- und Präsentationskompetenzen</i> » ou « <i>Grundwissenschaften</i> » / sciences auxiliaires (4 crédits, généralement noté sur la base d'un travail écrit) + un stage (minimum 3 semaines, dans le domaine historique, doit obligatoirement faire l'objet d'un rapport, 4 crédits, non noté)</p> <p>« Deutsch-französisches Studienmodul IV » = 4 crédits. 1 séminaire (<i>Übung</i>) dans le domaine « <i>Theorie und Methode</i> » (4 crédits, généralement noté sur la base d'un travail écrit)</p>
4 ^e semestre	<p>« Deutsch-französisches Studienmodul IV » = 4 crédits. Participation à l'atelier du Master franco-allemand (2 crédits, non noté) et au séminaire de recherche franco-allemand (<i>Deutsch-französisches Kolloquium</i>, 2 crédits, non noté).</p>

	<p>« Abschlussmodul » = 24 crédits. Rédaction et remise du mémoire de recherche (18 crédits) et examen oral (6 crédits). Les étudiant·e·s ayant l'EHESS comme « institution d'origine » rendent leur mémoire selon le calendrier de l'EHESS. Ils n'ont qu'une note qui regroupe l'évaluation du mémoire et la soutenance.</p>
--	--

Diplôme de Master = 120 ECTS

2^e cas

M1 à Heidelberg = 60 crédits	
1 ^{er} semestre	<p>« Intensivmodul » = 12 crédits. Composé de : 1 séminaire principal (<i>Oberseminar</i>, 10 crédits, noté sur la base d'un mini-mémoire d'une vingtaine de pages (<i>Hausarbeit</i>)) + 1 cours magistral (<i>Vorlesung</i>, 2 crédits, non noté mais <i>Schein</i> exigé, qui peut éventuellement n'être remis qu'après l'examen). Le cours magistral peut être remplacé par un séminaire (<i>Übung</i>) non-noté ou d'un enseignement d'une autre discipline (liée à l'histoire).</p> <p>« Deutsch-französisches Studienmodul » = 10 crédits. Composé de : participation au <i>Deutsch-Französisches Forschungskolloquium</i> (séminaire de recherche franco-allemand, 4 crédits, non noté) et à l'atelier du Master franco-allemand (2 crédits, non noté) + 1 séminaire (<i>Übung</i>) du domaine « <i>Theorie und Methode</i> » (4 crédits, généralement sur la base d'un travail écrit).</p> <p>« Vermittlungs- und Praxismodul » = 8 crédits. Composé : d'un séminaire (<i>Übung</i>) dans les domaines « <i>Medien- und Präsentationskompetenzen</i> » ou « <i>Grundwissenschaften</i> » / sciences auxiliaires (4 crédits, généralement noté sur la base d'un travail écrit) + un stage (minimum 3 semaines, dans le domaine historique, doit obligatoirement faire l'objet d'un rapport, 4 crédits, non noté)</p>
2 ^e semestre	<p>« Intensivmodul II » = 12 crédits et « Deutsch-Französisches Studienmodul II » = 10 crédits (structure des deux modules identiques au premier semestre)</p> <p>« Forschungsmodul » = 8 crédits. Composé de : participation au séminaire de recherche (<i>Kolloquium</i>) du tuteur/de la tutrice de mémoire avec présentation orale du projet de recherche (2 crédits, non noté) + développement du projet de mémoire sous la direction du tuteur/de la tutrice (6 crédits, noté sur la base d'un essai historiographique sur le projet de recherche de 16 à 20 pages).</p>

Attention : La validation de tous les cours de M1 à Heidelberg est indispensable pour une inscription en M2 à l'EHESS. De ce fait, le relevé de note (« *Transcript of records* ») doit être transmis au plus tard au 15 septembre à l'EHESS par les responsables du programme. Il est donc conseillé aux étudiant·e-s de remettre leurs travaux écrits (« *Hausarbeiten* ») au plus tard au 15 août.

M2 à l'EHESS = 60 crédits	
3 ^e semestre	<ul style="list-style-type: none"> • Séminaire du tuteur (24h/6 ECTS) • Séminaire obligatoire de tronc commun de la mention : épistémologie historique « le passé au présent » (24h/6 ECTS) • Séminaire de tronc commun du parcours (24h/6 ECTS) • Séminaire de recherche : séminaire obligatoire d'historiographie allemande (24h/6 ECTS) • Séminaire de recherche hors histoire (24h/6 ECTS)
4 ^e semestre	<ul style="list-style-type: none"> • Séminaire du tuteur (24h/6 ECTS)

	<ul style="list-style-type: none"> • Séminaire d’historiographie allemande obligatoire (24h) • Rédaction du mémoire (24 ECTS)
--	---

Diplôme de Master = 120 ECTS

Remarque : Les étudiant·e·s choisissent donc librement la plupart de leurs séminaires dans chacune des deux institutions, d’un commun accord avec leur tuteur·trice (à l’EHESS) et avec le coordinateur du cursus (à Heidelberg). Le nouveau règlement d’examens de Heidelberg permet désormais de donner une position centrale dès la première année (surtout à partir du 2^e semestre) au projet de recherche (mémoire de Master). L’essai historiographique à rédiger au 2^e semestre reste néanmoins d’envergure moindre que le mémoire de M1 qui doit être rédigé à l’EHESS. La présentation du sujet de recherche a lieu à la fois dans le séminaire de recherche du tuteur/de la tutrice, dans le séminaire franco-allemand et une fois par an lors de l’atelier semestriel du Master franco-allemand (M2 en décembre ; M1 en avril).

Les rencontres spécifiques au Double diplôme franco-allemand

➤ Les séminaires de recherche franco-allemands

Comme il l’a déjà été indiqué précédemment, les séminaires « Historiographie allemande » et « Deutsch-französisches Kolloquium » se déroulent respectivement à l’EHESS et à Heidelberg et sont obligatoires pour les étudiant·e·s du Master franco-allemand. Ces cours proposent un aperçu des écoles et courants historiographique en France et Allemagne, des XVII^e/XVIII^e siècles jusqu’à aujourd’hui. Ils sont conçus en premier lieu pour les étudiant·e·s du Master franco-allemand mais sont également ouverts aux autres étudiant·e·s de Master ou de niveau avancé, intéressé·e·s par ces deux traditions historiographiques. Les étudiant·e·s doivent présenter leur sujet de recherche dans le « Deutsch-französisches Kolloquium » et une place importante est accordée à la discussion des mémoires dans le séminaire d’ « Historiographie allemande ».

➤ Les ateliers franco-allemands

Chaque semestre une rencontre **de tou·te·s** les étudiant·e·s du Master est organisée par les étudiant·e·s sous la forme d’un atelier. Celui-ci dure environ deux jours et se déroule en alternance entre Heidelberg (généralement en décembre, peu avant les vacances de fin d’année) et Paris (généralement en avril, peu avant le début du *Sommersemester* à Heidelberg).

L’atelier est organisé principalement par les étudiant·e·s avec l’aide des responsables du programme. Les étudiant·e·s se trouvant à Heidelberg organisent l’atelier de décembre et ceux à Paris celui d’avril. L’atelier comporte généralement trois moments forts : la présentation de leurs recherches par les étudiant·e·s (les M2 présentent à Heidelberg, les M1 à Paris) ; une visite, accompagnée de discussions de textes qui doivent être préparés en avance, portant sur un thème choisi par les étudiant·e·s ; la dernière partie est consacrée à une discussion générale et à un retour portant tant sur l’atelier en lui-même que sur le Master de manière générale, sur les points à améliorer, les problèmes divers pouvant exister, etc.

Le premier atelier a eu lieu en mars 2009 à Paris et portait sur le thème : « Le passé de la Première Guerre mondiale dans la capitale française. Présences, usages, comparaisons ». Des thèmes très variés ont été choisis ces dernières années : la Résistance au national-socialisme en France et en Allemagne ; la caricature en histoire ; les corporations étudiantes en Allemagne ; la mémoire de la Commune de Paris de 1871...

Depuis l'atelier du mois de décembre 2014, l'atelier des doctorants du PhD-Track s'est rajouté au programme de l'atelier du Master. Les doctorants présentent leurs sujets de recherche, en présence, si possible, des responsables et des étudiant·e·s du Master.

En 2019/20, les ateliers auront lieu du 12 au 14 décembre 2019 à Heidelberg et du 26 au 28 mars 2020 à Paris.

Le mémoire de Master et la soutenance

Le mémoire de Master est codirigé par un·e professeur·e (Prof. Dr. ou Privatdozent) de l'Université d'Heidelberg et par un·e enseignant·e/chercheur·euse (maître·sse de conférences, professeur·e agrégé·e ou directeur·trice d'études) à l'EHESS, qui seront soit sollicité·e·s par l'étudiant·e, soit désigné·e·s par l'institution d'origine en fonction de l'époque ou du thème de recherches choisi. Les mémoires peuvent porter sur toutes les périodes et toutes les aires culturelles, tant qu'un·e professeur·e encadrant·e est trouvé·e dans chacune des deux institutions.

Comme il a été indiqué plus haut, le Master franco-allemand est orienté vers la recherche et les candidat·e·s doivent donc proposer un projet de recherche sur lequel ils/elles travailleront (avec des évolutions possibles) durant les deux années de Master. Les règlements d'examen des deux institutions fixent ensuite le cadre de la réalisation du mémoire. À l'EHESS, à la fin du M1, un mémoire d'une soixantaine de pages doit être remis, présentant le sujet de recherche, l'historiographie et la bibliographie mobilisées, les archives à traiter. Les étudiant·e·s ayant l'EHESS comme « institution d'origine » mais passant leur M1 à Heidelberg doivent alors rédiger un essai historiographique dans le cadre du module d'enseignement correspondant (cf. tableau M1 – 2^e semestre p. 17).

Le mémoire final de M2 sera d'au moins 100 pages et accompagné obligatoirement d'un résumé d'une dizaine de pages rédigé dans l'autre langue (par exemple, si le mémoire est rédigé en français, le résumé doit être rédigé en allemand). À l'EHESS, il est obligatoire de rédiger le mémoire en français. A Heidelberg, il est possible de rédiger le mémoire en français, après accord des tuteurs/trices.

C'est le calendrier de **l'institution d'origine** qui doit être respecté pour les dates de remise, même si l'on se trouve dans l'institution partenaire lors de son M2. À Heidelberg, la durée explicitement consacrée au mémoire (*Bearbeitungszeitraum*) est de 5 mois et commence généralement en janvier (au plus tard le 31 janvier) de la 2^e année de Master (avec la possibilité d'obtenir une prolongation jusqu'à deux mois sur demande justifiée au Président du *Prüfungsausschuss*). La période de remise du mémoire se termine donc au plus tard le 30 juin. Cependant, la date fixée lors de l'*Anmeldung* du mémoire est seule valable !

Les étudiant·e·s inscrits à **Heidelberg comme institution d'origine** doivent, après l'évaluation du mémoire par les deux tuteurs-trices (dont la note est comptée de manière égale dans la note finale), passer un examen oral. La date de celui-ci sera fixée par l'étudiant·e en accord avec ses deux tuteurs-trices. Le tuteur/la tutrice d'Heidelberg est

« *Erster Prüfer* » et le tuteur/la tutrice de Paris peut être « *Zweiter Prüfer* ». En cas d'empêchement, un-e autre professeur-e du *Historisches Seminar* d'Heidelberg doit être nommé-e. L'examen oral dure une heure et est divisée en deux parties : présentations de résultats de recherche du mémoire et réponses aux questions ; interrogations sur deux thèmes qui doivent être différents de ceux du mémoire. Ces deux thèmes sont choisis en amont par l'étudiant-e et les tuteurs/trices.

À l'EHESS, le mémoire doit être remis aux dates fixées de l'une des deux sessions d'examens (fin mai ou septembre). Les étudiant-e-s seront informé-e-s chaque année de la date de remise. Le tuteur/la tutrice de l'EHESS, celui ou celle d'Heidelberg, ainsi qu'éventuellement un-e rapporteur-e présent-e lors de la soutenance rédigent un rapport sur le mémoire. La soutenance du mémoire est organisée par l'étudiant-e avec son/sa tuteur-trice. Durant la soutenance (une heure), l'étudiant-e fait une présentation de ses recherches et répond aux questions. Le jury propose ensuite une note commune au jury du Master, qui statue en dernier ressort.

Réception des Diplômes

À l'issue de leurs deux années de cursus franco-allemand et après validation de tous les examens et évaluation de leur mémoire, les étudiant-e-s recevront le diplôme de Master de l'EHESS et le diplôme de Master de l'Université d'Heidelberg. À Heidelberg, toutes les notes des deux années sont comptabilisées pour la moyenne finale, tandis que seules les notes de M2 sont prises en compte à l'EHESS (un document avec les notes de M1 est établi séparément). Le certificat de réussite de l'université franco-allemande (UFA), qui labellise ce programme, n'est reçu que plus tard, du fait du délai nécessaire à la réalisation des diplômes

TABLEAU DE CONVERSION DES NOTES

La conversion des notes est définie par un accord commun entre les deux institutions, fixé par les contrats de coopération.

Mention	Notenstufe	Note française	→	Note allemande	→	Note française
Très bien	<i>Sehr gut</i>	20-17	→	1,0	→	18
		16,99-16	→	1,3	→	16,5
Bien	<i>Gut</i>	15,99-15,5	→	1,7	→	15,5
		15,49-14,5	→	2,0	→	15
Bien / Satisfaisant		14,49-13,5	→	2,3	→	14
Satisfaisant	<i>Befriedigend</i>	13,49-13	→	2,7	→	13
		12,99-12	→	3,0	→	12,5
Passable		<i>Genügend</i>	11,99-11	→	3,3	→
	10,99-10,5		→	3,7	→	10,5
	10,49-10		→	4,0	→	10
Non validé	<i>Nicht bestanden</i>	< 9,99	→	5,0	→	9

LE PROGRAMME DOCTORAL (PHD-TRACK)

L'EHESS et l'Université d'Heidelberg ont créé depuis la rentrée 2012-2013 une formation commune de niveau doctorat labellisée et financée par l'UFA, intitulée « PhD-Track ». Les étudiant·e·s du Master franco-allemand EHESS/Heidelberg **ayant terminé leurs études et ayant été accepté·e·s en doctorat** peuvent postuler au programme du PhD-Track.

Il est également possible pour des (futur·e·s) doctorant·e·s « extérieur·e·s » au Master de postuler, mais les diplômé·e·s du Master franco-allemand seront prioritaires dans l'attribution des bourses de mobilité.

Conditions d'admission

En plus de très bonnes connaissances en français et en allemand, il est exigé que le diplôme de Master ait été obtenu avec une moyenne de 1,5 (en Allemagne) et/ou de 16/20 (en France).

Candidature

Comme pour le Master, les candidat·e·s peuvent choisir librement leur institution d'origine. Leur candidature doit être envoyée (en version papier ou électronique) au responsable de l'institution (Sylvie Steinberg à l'EHESS ou Sven Externbrink à Heidelberg).

En plus d'une courte lettre de motivation, les documents demandés sont les suivants :

- un projet de recherche détaillé, avec indication des sources, de l'historiographie, un planning provisoire des recherches, etc. **(en français et en allemand)**,
- un CV **(en français et en allemand)**,
- diplôme (ou certificat de réussite et relevé de notes) de Master en Histoire (ou discipline proche),
- diplôme de Licence,
- documents attestant d'un très bon niveau de langue (examen niveau C1 ou C2, études, travail et/ou en France et en Allemagne, etc.),
- une attestation signée d'un·e directeur·trice de thèse habilité·e à diriger les recherches à l'EHESS et au Historisches Seminar de Heidelberg.

À Heidelberg, le délai pour candidater est fixé au 15 août, tandis que l'EHESS accepte des candidatures jusqu'au mois d'octobre.

L'admission est soumise à un examen des documents demandés par les responsables du programme à l'EHESS et à Heidelberg.

Inscriptions

En cas d'admission, le/la doctorant·e s'engage (souvent dans des délais courts) à

- s'inscrire à l'Université franco-allemande avant le 15 septembre (formalités identiques au Master),
- s'inscrire à l'EHESS (cf. ci-dessus). La date limite de dépôt d'une demande d'admission, par mail, est fixée au 18 octobre 2018. Le formulaire et la charte du doctorat sont téléchargeables fin mai sur ehess.fr/fr/admissions-inscriptions. Pour les doctorant·e·s choisissant l'EHESS comme institution d'origine, des droits de

- scolarité en doctorat seront à payer : 380 € de droits d'inscription + 5,10 € pour la médecine préventive + 90 € de contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC).
- La Sécurité sociale étudiante est supprimée à la rentrée 2019/20 et les étudiant·e·s dépendent désormais du régime général. Si vous étiez déjà inscrit·e dans l'enseignement supérieur français en 2018/19 votre rattachement à une mutuelle étudiante sera automatiquement basculé dans le régime général. S'il s'agit de votre première inscription, vous serez automatiquement inscrit au régime général avec votre inscription à l'EHESS et le paiement de la CVEC. Pour toutes les informations concernant la Sécurité sociale pour les étudiant·e·s, veuillez consulter la page suivante : <http://www.etudiant.gouv.fr/cid104942/la-securite-sociale.html>
L'inscription à l'EHESS reste **obligatoire pour tou·te·s les doctorant·e·s**.
 - déposer une demande d'admission comme doctorant·e à la Philosophische Fakultät de l'Université d'Heidelberg. Cette demande est **obligatoire pour tou·te·s les doctorant·e·s**. Pour les documents nécessaires, voir
⇒ uni-heidelberg.de/fakultaeten/philosophie/philfak_studium_promotion.html
 - pour les doctorant·e·s choisissant l'Université d'Heidelberg comme institution d'origine : inscription au programme doctoral (« *Promotionsstudium* ») de l'Université et paiement des frais semestriels. Les doctorant·e·s choisissant l'EHESS comme institution d'origine ne sont pas obligé·e·s de s'inscrire officiellement. Pour les doctorant·e·s de **nationalité autre qu'allemande**, cette inscription se fait auprès du Akademisches Auslandsamt. Prenez s'il-vous-plaît d'abord contact avec le responsable du programme doctoral à Heidelberg (cf. p. 3). Il est nécessaire d'imprimer l'« *Antrag auf Zulassung für DoktorandInnen* » (voir « Internationale Studierende » ⇒ « *Formulare und Merkblätter* » ⇒ « *Bewerbung Promotion* » sur ⇒ uni-heidelberg.de/studium/download/), de le remplir et de le signer ; puis de l'envoyer ou de se présenter à la Zulassungsstelle für internationale Studierende, accompagné des documents suivants : document d'admission comme doctorant·e par la Philosophische Fakultät en original, diplôme du Baccalauréat/Abitur ou équivalents, tous les diplômes d'enseignement supérieur (y compris un diplôme de l'Université d'Heidelberg). À la Zulassungsstelle sera rédigé le document d'admission et communiqué au/à la doctorant·e toutes les informations nécessaires pour l'immatriculation à l'Université d'Heidelberg.

Cotutelle de thèse

Ce programme est une cotutelle entre l'EHESS et l'Université d'Heidelberg. Les **doctorant·e·s de ce programme doivent donc avoir un·e codirecteur·trice de thèse à l'EHESS et à Heidelberg**. Après l'inscription, un contrat de cotutelle individuel sera établi entre le/la doctorant·e, ses directeurs/trices de thèse dans les deux institutions (à Heidelberg, aussi bien de la Philosophie Fakultät que de la Graduiertenakademie). Un programme prévisionnel des séjours dans les deux institutions durant la durée du doctorat figure également dans le contrat. Des contrats-types sont disponibles auprès de la Philosophische Fakultät (Frau Sabine Seeberg) et du service de la scolarité de l'EHESS (Madame Vanessa Szenwald-Liwicki : vanessa.szenwald@ehess.fr ou cotutelle@ehess.fr). À propos des règlements de base de la cotutelle, voir : ⇒ graduateacademy.uni-heidelberg.de/promotion/ ou ⇒ ehess.fr/fr/faire-these-lehess

Déroulement du programme doctoral

La structure des trois années de doctorat (durée légale prévue) dépend des projets de recherche de chacun·e et des étapes fixées individuellement avec les codirecteurs/trices. Cependant, le PhD-Track propose un certain encadrement.

Les doctorant·e·s du PhD-Track s'engagent à passer, durant leurs trois premières années de thèse, entre 6 et 18 mois dans le pays partenaire pour y mener leurs recherches. Ces séjours doivent être d'un mois minimum. L'UFA finance une bourse de mobilité de 600€ par mois pour ces séjours (cf. ci-dessous).

Une évaluation de l'avancement des recherches a lieu à la fin de la première année (D1) dans le cadre d'une réunion obligatoire du comité de thèse, établi individuellement pour chaque doctorant.e à l'EHESS. Le comité est composé du directeur/de la directrice de la thèse ainsi que d'au moins deux enseignant.e.s chercheur.e.s, titulaires d'un doctorat, appartenant.e.s soit à l'EHESS soit à l'extérieur, nommé.e.s en concertation entre le doctorant/la doctorante et le directeur/la directrice de la thèse. Une réunion du comité de thèse est obligatoire en fin de troisième année de doctorat (condition de réinscription en quatrième année) et pour chaque réinscription ultérieure.

Il existe à Heidelberg la possibilité de candidater de manière individuelle à la Heidelberger Graduiertenschule für Geistes- und Sozialwissenschaften (HGGS), ce qui permet de profiter des offres du programme de cette institution.

Ateliers

Chaque semestre a lieu un atelier regroupant tous les doctorants du programme. Cet atelier a lieu en même temps que l'atelier du programme de Master. Il est préparé par les doctorant·e·s avec le concours du responsable sur place (Florian Pfeiffer à Heidelberg, Julien Blanc à Paris).

Financement par l'UFA

L'UFA finance les séjours dans le pays partenaire avec une bourse de mobilité de 600€ par mois (maximum : 18 mois). Pour en bénéficier, il faut déposer une demande auprès du/de la responsable administratif de son institution d'origine au moins 3 mois avant le départ. Un financement intégral de bourses de thèse n'est en règle générale pas possible ; en cas de situation urgente, éventuellement durant quelques mois, pour un séjour dans le pays partenaire. **Les doctorant·e·s doivent donc trouver une source de financement principal.** Ils seront pour cela soutenu par les responsables du PhD-Track.

Fin de la thèse

La thèse terminée doit être déposée dans les deux institutions selon les règles valables dans chacun des deux lieux. Les conditions générales (langue, etc.) sont définies dans la convention de cotutelle, ainsi que les dispositions valables pour le dépôt de thèse de doctorat et de soutenance (notamment pour les soutenances ayant lieu à l'EHESS) et la Promotionsordnung de la Philosophische Fakultät (notamment pour les soutenances ayant lieu à Heidelberg). Après la réception des rapports, la thèse sera soutenue dans l'institution d'origine, avec un jury composé de représentants des deux institutions et dans les deux langues.

Pour toute information supplémentaire, contactez les responsables du programme, notamment Julien Blanc pour l'EHESS et Florian Pfeiffer pour Heidelberg (cf. p. 3).

INFORMATIONS PRATIQUES

Logement à Paris

Cité universitaire avec le CROUS

Plus d'informations : ⇒ crous-paris.fr/logements/

Places réservées dans les cités universitaires du CROUS pour les étudiants étrangers, cf. ⇒ ehess.fr/fr/vie-pratique

Cité internationale universitaire (notamment Heinrich Heine Haus)

La Maison Heinrich Heine propose 104 chambres et 4 studios. Tarif de la chambre simple : 435 € à 550 €.

Délais de candidature : 30 juin.

Plus d'informations : ⇒ ciup.fr/maison-heinrich-heine/

Les étudiant·e·s de nationalité autre que française ont également le droit de déposer une demande d'aide au logement étudiant (dit « APL », pour « Aide Personnalisée au Logement »). Pour plus d'informations, voir : ⇒ caf.fr/allocataires/droits-et-prestations/s-informer-sur-les-aides/logement-et-cadre-de-vie/les-aides-au-logement

Logement à Heidelberg

Cité universitaire avec le Studierendenwerk

Inscription en ligne : ⇒ stw.uni-heidelberg.de/de

Il est fortement conseillé de candidater avant le mois de juillet afin de maximiser les chances d'obtention d'une chambre.

Contactez les responsables du Master à Heidelberg avant de candidater, afin qu'ils puissent soutenir votre demande auprès du Studierendenwerk.

Via le lien ci-dessus il est également possible de trouver des informations pour d'autres logements (autres cités universitaires, logements privés).

Logement privé

Site de référence pour les colocations (Wohngemeinschaft, WG) : ⇒ wg-gesucht.de/

De plus, les responsables du Master pourront communiquer aux étudiant·e·s entrant·e·s les adresses email de leurs camarades, afin qu'ils/elles puissent éventuellement récupérer leur logement.

Pour une première visite courte/préparatoire à Heidelberg, il est recommandé de prendre une chambre soit dans l'auberge de jeunesse de Heidelberg (avec une carte de membre de Youth Hostelling International, soit dans un *Hostel*, par exemple Hostel Lotte au centre-ville.

Cours de langue à l'EHESS

Il n'existe pas de cours de langue avant le début du semestre à l'EHESS. Il est cependant possible de s'inscrire à un cours de langue dit « Français Langue Étrangère » (FLE). Ces cours s'adressent tout spécialement aux jeunes chercheur·euses en sciences sociales voulant améliorer leur niveau de français académique. Un formulaire de préinscription

doit être rempli entre début septembre et le 16 octobre. Les enseignements sont répartis sur quatre périodes d'environ un mois et demi sur l'année.

Pour plus d'informations (présentation, calendrier, etc.), voir : ⇒ bdl.hypotheses.org/; le formulaire de préinscription : ⇒ bdl.hypotheses.org/inscriptions/pre-inscriptions-aux-enseignements-de-fle-de-lehess

Cours de langue à Heidelberg

Il est possible de suivre un cours de langue allemande (généraliste) avant le début du semestre avec l'Internationaler Studienzentrums (ISZ) à la Max-Weber-Haus. Ce cours dure quatre semaines tout au long du mois de septembre. Les dates exactes sont publiées durant l'été, cf. ⇒ isz.uni-heidelberg.de/d_aktuell.html. Les frais d'inscription s'élèvent à 300€ et peuvent être financés par l'UFA.

Sécurité sociale

Pour les étudiant·e·s (français·es et allemand·e·s) inscrit·e·s à l'EHESS comme « institution d'origine » voir p. 10. Lors de leur année à Heidelberg, ils/elles recevront un document lors de leur inscription à l'Akademisches Auslandsamt qu'ils devront faire valider au stand de l'AOK de la Triplex-Mensa. **Il n'est en aucun cas nécessaire de souscrire à une société d'assurance privée en Allemagne.** Il est par contre fortement conseillé, au plus tard un mois avant le départ à Heidelberg, de faire une demande de **Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)** auprès de sa sécurité sociale en France.

La Sécurité sociale étudiante est supprimée à la rentrée 2019/20 et les étudiant·e·s dépendent désormais du régime général. Si vous étiez déjà inscrit·e dans l'enseignement supérieur français en 2018/19 votre rattachement à une mutuelle étudiante sera automatiquement basculé dans le régime général. S'il s'agit de votre première inscription, vous serez automatiquement inscrit au régime général avec votre inscription à l'EHESS et le paiement de la CVEC. Pour toutes les informations concernant la Sécurité sociale pour les étudiant·e·s, veuillez consulter la page suivante : <http://www.etudiant.gouv.fr/cid104942/la-securite-sociale.html>

Les étudiant·e·s allemand·e·s inscrit à l'Université d'Heidelberg comme « institution d'origine » dépendent de leur sécurité sociale personnelle.

En plus de ces quelques premières informations, toute l'équipe du Master est bien évidemment mobilisée pour faciliter du mieux possible les aspects extra-universitaires des étudiant·e·s et s'assurer du bon déroulement des études de tou·te·s.

L'Association des anciens et amis du programme

Durant l'été 2017 est fondée l'Association des anciens et amis du programme, qui rassemble les participants actuels et passés mais est également ouverte à toute personne intéressée souhaitant soutenir le programme. L'Association est financée par l'UFA et a son siège au Historisches Seminar d'Heidelberg. Les nouvelles concernant l'Association seront publiées sur son site internet : <https://www.heipar.eu/fr/>.